

A la maison du Peuple

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **53 (1915)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211162>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

guerra quemet lè taupe, dâi fochão, de la pûdra, dau pan, de la tomma, de la pedance et tot cein que faut po boustifailli bin adrâi. Lâi ein avâi mimameint ion que l'êtâi marquâ dessus : *Mitrailleuse*. Mon vesin m'a espiliquâ que clliau mitrailleuse l'è dâi z'uti avoué dâi manivalle quemet on moulin à café; ti lè coup qu'on vire la segneula, lâi fâ ecilliêt on tsiron de balle et que cein vo sêe onna compagni quemet dau berboutset quand l'è qu'on lâi va à la coutalâie. Paraît que l'è dau terriblio.

Onn' hâora doureint qu'on a guegnî cllia pararda et que la musica l'a djuvi, qu'on sè sarâi cru à l'abbayi. Lau manquâve rein que la timbâla.

Quand tot l'a ètâ fini, su z'u bâire trâi verro vè Ferdinand — bin bon que l'êtâ — po cein qu'on m'avâi de qu'on lâi verra pâo-t'ître lo gènerat, ma paraît, à cein que lè papâ racontant, que l'êtâ z'u vè Monsu Gibon que l'a sa carrière dè couste lo moti de St-François. L'a ètâ destra conteint de vèrè lè sordâ de tsi no et l'a de aprî lo petit goûtâ : « Se Napoléon l'avâi z'u dâi sordâ dinse, rondzâi se n'arâi pas pu preindre tota la terre, que la Suisse! »

MARC A LOUIS.

Pommes de terre.

Les pommes de terre, souvent,
Gèlent en mars comme en novembre,
Pour les garer du froid, du vent,
Mettez-les en robe de chambre.

Un aveu malheureux. — En convalescence d'une grave maladie, un client remercie son médecin.

— Jereviens de loin, n'est-ce pas, docteur? Et si je me suis tiré de là, c'est grâce à vos bons soins?

— Mais non, mais non, pas du tout; c'est surtout grâce à votre robuste constitution.

— Ah! ce n'est pas grâce à vous? Alors, veuillez vous en souvenir lorsque vous me ferez la note de vos honoraires.

L'occupation des frontières suisses 1914-15. — (Album illustré de 200 photographies. Textes originaux. Bassin-Clottu, éditeur, Neuchâtel. — Prix : fr. 3.50.)

L'occupation des frontières, à laquelle nous assistons ne manquera pas d'intéresser, pendant quelques dizaines d'années, nos fils et nos petits enfants. Il est donc naturel que des albums richement illustrés en commémorent le souvenir. Le plus copieux, le plus varié est celui que nous présentons aujourd'hui au public. Deux cents photographies, dont plusieurs très belles, fixent les épisodes les plus significatifs et les plus pittoresques de la mobilisation et de la garde aux frontières, depuis les jours tragiques d'août 1914. Avec sa documentation, ses textes captivants et son prix des plus modérés, cet album est éminemment populaire. L'édition à l'usage de la Suisse allemande a obtenu un succès rapide et complet. L'édition française rencontrera certainement un accueil aussi empressé. Nous la recommandons vivement à nos lecteurs.

Au feu!... — Un feu se déclare chez Mme X... Effrayée, elle appelle au secours :

— Au feu!... au feu!...

— Comment! s'écrie-t-elle, avec indignation, j'ai une femme de chambre, une cuisinière et une bonne d'enfants, et il n'y a pas un seul pompier ici??

Pauvre femme! — Entendu dans le vestibule d'une administration publique :

Trois dames discutent vivement sur le peu de bonne volonté que mettait un consul à secourir une de ses compatriotes dans le besoin et l'une d'elle de s'écrier :

— C'est dégoûtant! quand on pense que cette pauvre femme n'a qu'un petit enfant pour toute ressource!

JAMAIS ILS N'AURAIENT PU SUIVRE!

L'AUTRE mercredi, Grognuz et Favey, qui avaient amené des pommes de terre au marché de Lausanne, décident de profiter de l'occasion pour assister à une séance du Grand Conseil. Appelé au Tribunal cantonal pour affaires, l'Assesseur ne tarde pas à rejoindre ses deux amis à la tribune réservée au public.

L'ASSESSUR (doctoral). — Nous voici donc en présence du pouvoir législatif. C'est le plus puissant de tous, attendu que quand il parle les deux autres n'ont plus qu'à se taire...

FAVEY. — Ah! y en a deux autres?

L'ASSESSUR. — Sans doute! Il y a le pouvoir judiciaire, dont j'ai l'honneur de faire partie, et pis le pouvoir exécutif, autrement dit le Conseil d'Etat, que vous voyez là, au fond de la salle, près de la fenêtre, assis autour de cette table.

GROGNUZ. — Il a enco assez bonne façon, le pouvoi exécutif! Mais ces gaillards installés su l'estrade, là-bas, dans le coin, et qui gribouillent tout le temps. Tiel pouvoi est-ce que c'est, celui-là?

LE GENDARME DE PLANTON. — Dites donc, vous autres, tâchez voi de pas causer si fort!

GROGNUZ (jetant un regard de travers au représentant de la loi). — De quoi je me mêle! Pas causer si fort! Avec ça qui se gêne, le pouvoi législatif! Ecoutez-voi ces tapettes! Qu'on n'est pas seulement fichu d'entendre un mot du discou de l'orateur!

FAVEY. — C'est bon, c'est bon, Grognuz! Tu vas encore nous amener des histoires, ça ne veut pas béder! Ah! tu es bien toujou le même!

L'ASSESSUR. — Favey a raison, père Grognuz. Tenez-vous tranquille! On peut bien causer, mais doucement, que diantre!

GROGNUZ. — Si vous croyez! Alo, pou en reveni à ces gaillards...

L'ASSESSUR. — Eh bien! Ce sont les sténographes du Grand Conseil.

FAVEY. — Comment dites-vous ça?

L'ASSESSUR. — Les sténographes, pardi! Y z'écrivent tout ce qui se dit, sans sauter un mot.

GROGNUZ. — Pas possible!

L'ASSESSUR. — Parfaitement! Et même qu'y en a un qui est là tout exprès pour sténographier les murmures, les z'hilarités générales, les mouvements confus et les bruits divers, tout le commerce, quoi!

GROGNUZ. — Quand même tout de même! Ya pas, y faut qui z'écrivent rudement vite!

L'ASSESSUR. — C'est l'habitude, vous comprenez! Le Code de procédure, par exemple, quand on le voit pou la première fois, y semble que jamais on n'arrivera à s'y retrouver. Eh bien! au bout de vingt-cinq à trente ans de pratique, on connaît ça su le bout du doigt. Et je vous en parle par expérience pisque je suis dans la magistrature...

GROGNUZ. — Alo vous dites qui peuvent écrire toutes les paroles qu'on prononce?

L'ASSESSUR. — Bien sù!

GROGNUZ. — Oui, mais quand ça va vite, vite, tenez, comme celui-là qui cause à présent?

L'ASSESSUR. — Sans doute! Ils sténographient tout ça, sans omettre seulement une virgule ou un accent circonflexe.

GROGNUZ (incrédule). — Admettons! N'empêche que j'aurais bien voulu les voi à l'œuvre l'autre soir, à mon retou de la foire de Cossonay, ces sténographes. Y a la mère Grognuz qui m'en a dévidé tielques-unes. Tonnerre! On aurait dit qu'elle était remontée à fond. J'ai pourtant des oreilles assez larges! Eh bien, je pouvais pas entendre à mesure! Pauvres sténographes! Aussi sù qu'on va aller prendre un verre tous les troise en sortant d'ici, aussi sù que jamais y z'auraient pu suivre!

M.-E. T.

— Le dernier numéro de la *Patrie suisse* débute par des portraits des nouveaux président et vice-président du Tribunal fédéral, puis de M. Edouard Droz. Nombreuses photographies militaires et d'actualités valaisannes, genevoises, etc.

Mécompte. — Dites la vérité, et avouez que vous êtes un mendiant de profession, disait à un faux pauvre un monsieur, en lui remettant un sou.

— Je me suis toujours considéré comme tel jusqu'à ce jour, répliqua le loqueteux, en regardant avec dédain la pièce de monnaie, mais, en présence de la maigre recette d'aujourd'hui, je vois que je ne suis guère qu'un simple amateur.

Bonne nuit! — M. X... a comme bonne une jeune paysanne des plus serviables et de bon caractère, mais sans malice aucune.

Son maître ayant des visites, la bonne les conduit, le soir, dans la chambre qu'on leur a préparée.

En les quittant, la bonne fille voulant être aimable :

— Eh bien, voilà! ... Bonsoir monsieur, bonsoir madame. Bonne nuit et amusez-vous bien!

Leçon de politesse. — Un petit crevé, tenant de la main gauche un paquet et, de la main droite, son cigare allumé, le chapeau sur la tête, parle à une dame dans la rue.

— Vous pourriez ôter votre chapeau, monsieur, fait la dame, vexée.

— Pardon, madame; mais tenant un paquet d'une main et de l'autre, mon cigare...

— Je vous disais justement cela pour vous fournir l'occasion de le jeter...

Un « savon ». — Les concierges d'une de nos grandes administrations se disputent bruyamment.

— Comment! dit à son mari, la femme, tu as mis les bottines de monsieur, tu vas te balader toute la nuit, tu t'ennivres, tu parles politique... Ah! ça, tu te crois donc M. le directeur, ma parole!

A la Maison du Peuple. — Une soirée des plus attrayantes nous sera offerte demain, dimanche, à 8 1/2 heures, à la Maison du Peuple.

Cette soirée, due à l'initiative d'un groupe d'amateurs de notre ville, bénéficiera du concours précieux de Mlle Jeanne Rouilly, l'exquise cantatrice, de Mlle L. W. si gracieuse dans ses poses chorégraphiques, de M. Charles Lassueur, un jeune pianiste des plus « talentueux ».

Pour comble d'attraits, M. Jacques Béranger et un groupe d'excellents amateurs interpréteront une revue d'actualité : *Lausanne-Potins*, où l'esprit ne manquera pas, et qui sera commandée par la vivandière fédérale, vêtue du nouvel uniforme. Lundi, tout Lausanne fredonnera les joyeux couplets de cette revue.

Le bénéfice de cette soirée, où il y aura foule, sera partagé entre le Bureau de Secours de Lausanne et l'Œuvre des prisonniers français.

Grand-Théâtre. — Spectacles de la semaine :

Dimanche 7 mars, *La Marche Nuptiale*, pièce en 4 actes, de Henry Bataille.

Jeudi 11 mars, *L'Ami des Femmes*, comédie en 5 actes, par Alexandre Dumas.

Kursaal. — Chaque vendredi, au Kursaal, spectacle nouveau, et l'on pourrait dire « Nouveau succès ». Depuis hier, M. Lansac nous donne *Ferdinand le Noceur*, un vaudeville fameux de Gaudillot, qui n'a certes pas volé sa réputation de gaité et de drôlerie.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Co.